

Sainte-Clotilde, le 27 AOUT 2019



SOUS PREFECTURE DE SAINT BENOIT

**7 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND
97470 SAINT-BENOIT**

D2019/16429

Affaire suivie par : Patrice CRESCENCE
Mél : patrice.crescence@cr-reunion.fr

ICPE

N/REF : D2019/16429

OBJET : Dossier d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement
Dossier n° SPBE/PPPI/ICPE/475

Madame la sous-préfète,

Vous m'avez fait parvenir une demande d'avis concernant un projet de carrière proposé par la société PREFABLOCS AGREGATS, situé sur le chemin Patelin sur la commune de Saint André.

Après consultation du dossier, il s'avère que le site est suffisamment éloigné de la route nationale n°2 (plus de 3 km en passant par la RD47). Par conséquent, le Domaine Public Routier Régional ne sera pas impacté par les nuisances éventuelles de l'installation.

J'ai noté également l'augmentation du trafic, notamment PL, que cette installation va induire sur le réseau routier, et je vous confirme que la RN2 pourra l'absorber sans difficulté.

Je vous prie d'agréer, Madame la sous-préfète, à l'expression de ma considération la plus distinguée.



Le Président

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Mohamed AHMED

LA RÉUNION!
positive!